



JOURNÉE DE LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Saint-Basile-le-Grand, le 15 juin 2022 – Annuellement, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souligne la Journée de la bientraitance des personnes âgées. Le 15 juin, rappelons-nous que les âgés de notre société sont le pilier de nos familles et représentent notre mémoire collective de faits historiques et d'histoires familiales. En cette journée qui met en valeur la bientraitance, prenons le temps d'échanger avec eux et de leur rappeler l'importance d'évoluer dans un milieu sain, sécuritaire et où il fait bon vivre.

« Les personnes âgées ont le droit d'évoluer dans un environnement positif. C'est dans cette optique que la Ville poursuit sa démarche d'accréditation Municipalité amie des âgés (MADA) et s'assure de mettre en application le plan d'action de sa politique familiale. Par la réalisation de diverses actions, nous nous assurons de mettre nos âgés au cœur de nos préoccupations. En cette journée, prenons le temps de prendre de leurs nouvelles et d'ouvrir le dialogue afin de s'assurer de leur bien-être », déclare Guy Lacroix, conseiller municipal du district n° 5 et responsable des dossiers liés à la famille, aux âgés et aux enfants.

« Nos âgés occupent une place primordiale dans notre société. En tant que communauté, nous avons le devoir de nous assurer que nos personnes âgées soient traitées équitablement avec respect et dignité. En ces temps plus difficiles, tendons la main à nos concitoyens et offrons-leur une oreille attentive. Soyons à l'affût des signes pouvant démontrer des signes de maltraitance et signalons-les ! Nos âgés sont notre richesse. Prenons-en soin ! », a mentionné le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard.

Voici comment vous pouvez contribuer à la cause :

- Porter du mauve lors de cette journée thématique
- Communiquer avec les âgés dans votre entourage afin de prendre de leurs nouvelles
- Parler de cette journée et de son importance

Ressources disponibles :

Si vous avez des inquiétudes par rapport à la situation d'un âgé dans votre entourage, plusieurs ressources sont à votre disposition :

- Ligne Aide Abus Âgés : 1 888 489-2287 ou aideabusaines.ca
- Centre d'écoute Montérégie pour briser l'isolement chez les âgés : ecoutemonteregie.org

Pour savoir comment reconnaître la maltraitance envers les âgés, consultez le [site Web du gouvernement du Québec](#).

Source : Kristelle Villeneuve-Beauchamp, agente d'information
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8100 | k.villeneuve@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca